

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 19/05/2014

Réception par le Prefet : 19/05/2014

Publication : 23/05/2014



Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2014-5-2-3

Séance du vendredi 16 mai 2014

Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

AIDES EN FAVEUR DES MEUBLES DE TOURISME ET CHAMBRES D'HÔTES

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n° CG-2014-2-2-2 du 13 mars 2014 relative au Budget Primitif pour les interventions du Département en faveur du Tourisme,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- attribue quatre subventions au titre du dispositif en faveur des meublés de tourisme et chambres d'hôtes, selon le tableau joint en annexe, pour un montant total de 29 352 € ;
- décide de prélever les crédits correspondants sur le programme F241, chapitre 204, fonction 94, nature 20422, du budget départemental.

LE PRESIDENT
Pour le Président
du Conseil Général du Haut-Rhin
et par délégation,
le 1^{er} Vice-Président

Rémy WITH

Adopté
voix contre
abstentions

Service du Développement Economique, de l'Enseignement Supérieur et du Tourisme

**DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 16 MAI 2014**

**Hébergements – Meublés de tourisme et chambres d'hôtes
PROGRAMME 2014**

| Maître d'ouvrage Libellé de l'opération | Montant subventionnable retenu | Taux | Montant de la subvention | Label | Nombre d'équipements |
|--|--------------------------------------|------|-----------------------------|--------------------|-------------------------|
| M. et Mme SCHNEIDER Francis Modernisation d'un meublé de tourisme à MUNSTER HEB04237 | 6 762 € | 20 % | 1 352 € | Gîtes de France | 1 |
| M. et Mme SCHLIER Christophe Création d'un meublé de tourisme à HEIMERSDORF HEB04238 | 35 000 € (plafond) | 20 % | 7 000 € (plafond) | Gîtes de France | 1 |
| M. et Mme MESSA Robert Création d'un meublé de tourisme à METZERAL HEB04240 | 35 000 € (plafond) | 20 % | 7 000 € (plafond) | Gîtes de France | 1 |
| M. et Mme KNOPF Manuel Création de 2 meublés de tourisme au BONHOMME HEB04239 | 70 000 € (plafond) | 20 % | 14 000 € (plafond) | Clévacances | 2 |
| Total | 146 762 € | | 29 352 € | | 5 |

Ces dossiers ne font pas l'objet d'autres financements de la part des collectivités territoriales.